

Rapport financier 2023

Crips Île-de-France Prévention santé Sida

16, rue de l'Évangile

75018 PARIS

 01.84.03.96.96

direction@lecrips.net

www.lecrips-idf.net

I. Exécution budgétaire

Bilan actif	3
Bilan passif	4
Compte de résultat - synthèse	6
Compte de résultat - détail produits	7
Analyse des produits	8
Compte de résultat - détail charges	11
Analyse des charges	13
Le budget en terme d'indicateurs d'activité	17

II. Rapport général du Commissaire aux Comptes 18**Bilan actif** 24**Bilan passif** 25**Compte de résultat** 26**Annexe** 28

Principes, règles et méthodes comptables

Notes sur le bilan actif

> Immobilisations et amortissements	31
> Etat des créances et charges constatées d'avance	32
> Etat des produits à recevoir	32

Notes sur le bilan passif

> Fonds associatifs	33
> Suivi des fonds dédiés	34
> Provisions pour risques et charges	35
> Etat des dettes et produits constatés d'avance	35
> Charges à payer par poste de bilan	36

Notes sur le compte de résultat

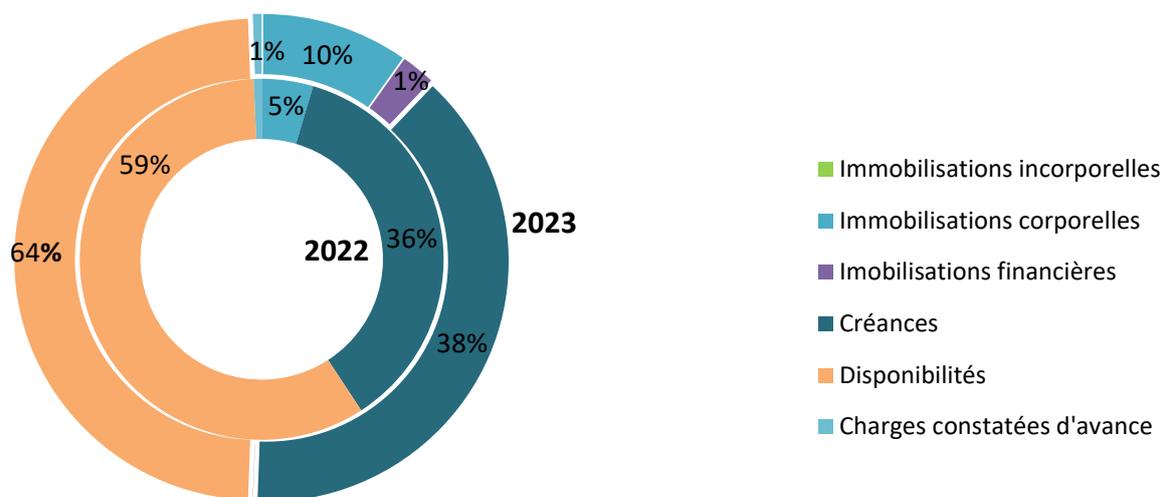
> Engagements pris en matière de pensions, retraite et engagements assimilés	36
> Rémunérations des cadres dirigeants	36
> Avantages en nature et remboursement des frais administrateurs	37
> Effectif moyen annuel	37
> Nature et évaluations des contributions volontaires	37
> Honoraires du commissaire	37

III. Rapport spécial du Commissaire aux Comptes

Bilan

Bilan actif

au 31 décembre 2023



ACTIF	2023	2022	Ecart N/N-1	
			Montant	Taux
Actif immobilisé	249 232	92 718	156 514	169 %
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
<i>Immobilisations corporelles</i>	202 232	92 718	109 514	218 %
<i>Immobilisations financières</i>	47 000		47 000	
Actif circulant	1 820 329	1 938 715	- 118 386	-6 %
<i>Stocks et avances versés s/commandes</i>				
<i>Créances</i>	797 312	735 657	61 655	8 %
<i>Valeurs mobilières de placement</i>	229	229		
<i>Disponibilités</i>	1 010 698	1 188 534	-177 836	-15 %
<i>Charges constatées d'avance</i>	12 090	14 295	-2 205	-15 %
TOTAL ACTIF	2 069 561	2 031 433	38 128	-2 %

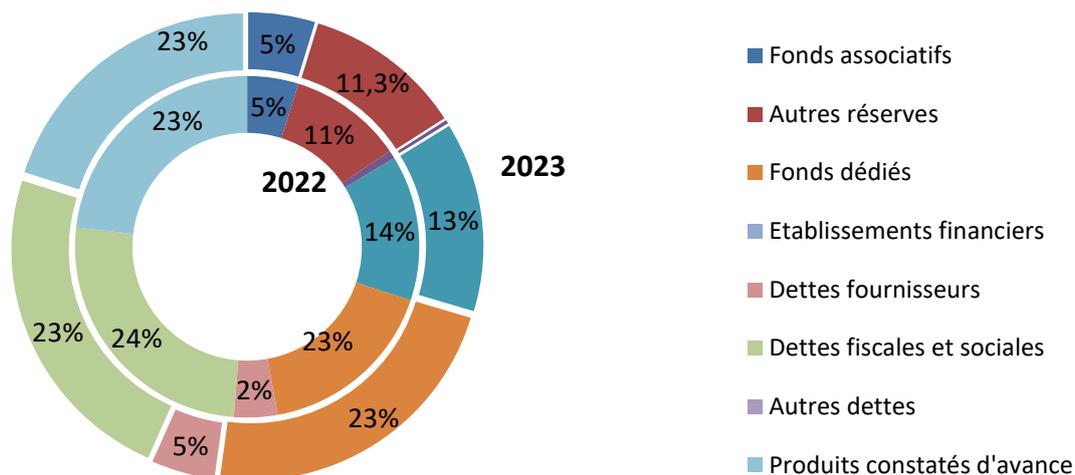
Immobilisations corporelles : travaux nouveaux locaux (113 156 € amortis sur 6 ans)

Créances : soldes de subventions qui seront encaissées en 2024 après remise des rapports administratifs et financiers ; Solde des ventes de prestations (facturation formations/ventes d'outils pédagogiques) qui seront encaissées en 2024.

Disponibilités : importante trésorerie en fin d'année dû aux versements de subventions intervenus en décembre.

Bilan passif

au 31 décembre 2023



PASSIF	2023	2022	Ecart N/N-1	
			Montant	Taux
Fonds associatifs	325 864	331 129	-5 265	-2 %
<i>Fonds associatifs</i>	97 998	97 998		
<i>Autres réserves</i>	233 131	217 682	15 449	7%
<i>Résultat</i>	-5 265	15 449	-20 714	-134 %
Provisions risques et charges	280 000	280 000		
Fonds dédiés	468 478	346 957	121 521	35 %
Dettes	995 219	1 073 347	- 78 128	- 7 %
<i>Etablissements financiers</i>				
<i>Dettes fournisseurs</i>	93 060	82 904	10 156	12 %
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	484 091	519 344	-35 253	- 7 %
<i>Autres dettes</i>				
<i>Produits constatés d'avance</i>	418 068	471 099	- 53 031	-11 %
TOTAL PASSIF	2 069 561	2 031 433	38 128	-2 %

Fonds associatifs : prise en compte du résultat de l'exercice 2023 (- 5K€).

Fonds dédiés : subventions accordées sur l'exercice 2023, pas totalement consommées au 31/12/2023, reportés en 2024, la part non utilisée est portée en fin d'exercice au passif du bilan, cela concerne principalement les projets soutenus par l'ARS IdF (année scolaire programme Feel Good – année universitaire Universanté - Vaccination HPV) INCA projet Tabado (année scolaire), CNAM projet changer nos regards sur les addictions.

Produits constatés d'avance : subventions accordées sur plusieurs années notamment INCA projet «Tabado» subvention année scolaire 2023-2024 ; INCA « Ensemble pour un nouveau parcours santé et prévention en collège » années scolaires 2023-2024/2024-2025/2025-2026.

Compte de résultat

Compte de résultat - synthèse

au 31 décembre 2023

	2023	2022	%
Produits			
<i>Produits d'exploitation (recettes propres)</i>	529 281	338 220	56 %
<i>Subventions spécifiques-prestations</i>	98 550	31 376	214 %
<i>Subventions d'exploitation</i>	3 813 187	3 672 977	4 %
<i>Produits divers de gestion courante</i>	451	3 910	-88 %
<i>Reprise sur créances irrécouvrables</i>	0	0	
<i>Transferts de charges d'exploitation</i>	26 016	48 445	-46 %
<i>(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs</i>	300 719	370 588	-19%
Total produits d'exploitation (I)	4 768 205	4 465 517	7 %
Charges			
<i>Achats</i>	138 487	178 685	- 22 %
<i>Services extérieurs</i>	447 880	636 851	- 30 %
<i>Autres services extérieurs</i>	933 411	715 060	31 %
<i>Taxes, salaires et charges sociales</i>	2 806 601	2 583 379	9 %
<i>Autres charges de gestion courante</i>	32	5 467	-99 %
<i>Dotations aux amortissements et aux provisions</i>	59 416	91 356	-35 %
<i>(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées</i>	422 240	239 938	76%
Total charges d'exploitation (II)	4 808 066	4 450 736	8%
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I+II)	-39 862	14 781	370 %
RESULTAT FINANCIER (III)	4 596	696	560 %
<i>Produits financiers</i>	4 596	696	560 %
<i>Charges financières</i>	0	0	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (IV)	30 000	28	
<i>Produits exceptionnels</i>	30 000	0	
<i>Charges exceptionnelles</i>		28	
RESULTAT DE L'EXERCICE - EXCEDENT OU DEFICIT (I-II+III+IV+V-VI)	-5 265	15 499	- 134 %
TOTAL DES PRODUITS	4 802 801	4 466 213	8 %
TOTAL DES CHARGES	4 808 066	4 450 764	8 %

La confiance de nos principaux financeurs nous a permis de maîtriser notre budget et de garantir son équilibre.

Compte de résultat - détail des produits

Chapitres	Postes	2023	2022	Evol %
70	Services	627 832	369 596	70 %
<u>706</u>	<u>Services, prestations de services</u>	<u>609 701</u>	<u>348 944</u>	<u>75 %</u>
	Recettes propres – appui aux professionnels formation/accompagnement projets	511 151	317 568	61 %
	Prestation Laboratoire MSD - vaccination HPV	60 000	20 000	
	Prestation Laboratoire ViiV Healthcare – formation counseling	19 200		
	Prestation Ligue contre le cancer - mois sans tabac	5 096	11 376	-55 %
	Prestations diverses	14 254		
<u>707-708</u>	<u>Recettes propres - vente de marchandises et produits des activités annexes</u>	<u>18 130</u>	<u>20 652</u>	<u>-12 %</u>
74	Subventions d'exploitation	3 813 187	3 672 977	4 %
	Conseil régional d'Île-de-France	2 795 000	2 795 000	
	ARS Île-de-France	553 149	426 548	30 %
	CNAM - changer notre regard sur les addictions	186 550	187 440	
	Mairie de Paris/Direction de la santé publique	58 000	40 000	45 %
	INCA - programme Tabado (accompagnement à l'arrêt du tabac)	134 951	118 494	14 %
	INCA - projet réduire les exposition en milieu scolaire Plan zéro expo	22 222		
	DIRPJJ - stage justice de proximité	62 175	59 735	4 %
	DRAJES 93 et 78 – sport et santé	13 500		
	Divers subventions	-12 360	5 760	-315%
	Divers subventions stand France conférence AIDS Montréal		40 000	
75	Produits divers de gestion courante	451	3 910	-88 %
76	Produits financiers	4 596	696	560 %
77	Produits exceptionnels	30 000	0	
781	Reprise sur provisions et créances irrécouvrables		0	
789	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	300 719	370 588	-19 %
	ARS Île-de-France - divers programmes	150 245	142 032	
	DD ARS Seine-Saint-Denis - parcours check ta conso		32 570	
	INCA – programme Tabado (accompagnement à l'arrêt du tabac)	41 632	48 529	
	CNAM - changer notre regard sur les addictions	93 785	117 904	
	Mildeca 75 - actions aller vers/maraudes		10 610	
	Agence Nale du Sport / Mairie de Paris - Activité physique (move'up)	9 056	15 944	
	Divers	6 000	3 000	
79	Transfert de charges d'exploitation	26 016	48 445	-46 %
Sous-total des produits		4 802 801	4 466 213	8 %
Résultat de l'exercice (perte)		5 265		
TOTAL DES PRODUITS		4 808 066	4 466 213	8 %

Analyse des recettes

Analyse générale

En 2023, les produits encaissés s'élèvent à 4 802 801 €, soit une augmentation de 336 588 € par rapport à l'exécution 2022.

Les ressources sont constituées des :

	<u>2023</u>	<u>2022</u>	<u>écarts</u>
• services, prestations de services (chapitre 70)	627 832	369 596	258 235
• subventions d'exploitation (chapitre 74)	3 813 187	3 672 977	140 210
• produits divers de gestion courante (chapitre 75)	451	3 910	- 3 459
• produits financiers (chapitre 76)	4 596	696	3 900
• produits exceptionnels (chapitre 77)	30 000	0	30 000
• reprise sur créances irrécouvrables (chapitre 781)	0	0	0
• report des ressources non utilisées des ex antérieurs (cpté 789)	300 719	370 588	-69 869
• transfert de charges d'exploitation (chapitre 79)	26 016	48 445	-22 429
	4 802 801	4 466 213	336 588

Analyse détaillée

	<u>2023</u>	<u>2022</u>	<u>écarts</u>
Chapitre 70	627 832	369 596	258 235
Services, prestations de services			
Augmentation de nos ressources propres			
> accompagnement des professionnels (formations / accompagnement à la conduite de projet appui pédagogique/ appui documentaire)	511 151	317 568	193 583
> vente d'outils pédagogiques (kit pédagogique Hauts-de-France)	18 130	20 652	-2 522
Obtention de nouvelles prestations			
> contribuer à l'augmentation de la couverture vaccinale HPV (lab MSD)	60 000	20 000	40 000
> former les acteurs sur le counseling (lab ViiV Healthcare)	19 200		19 200
Diminution ou régularisation de prestations			
> Opération mois sans tabac (Ligue contre le cancer) lié à notre participation à la création du site internet en 2021	5 096	11 376	- 6 280
Projets divers	14 254		14 254
> Accompagnement du projet de recherche interventionnelle Tabapri (MILDECA/MESR)			
> réalisation d'un module d'auto formation pour les équipes de soignants participants à l'accompagnement des patients VIH à la Notification VIH (recherche interventionnelle ANRS/INSERM)			

	2023	2022	écarts
Chapitre 74	3 813 187	3 672 977	-39 297
Subventions d'exploitation			
Augmentation de 140 210 € par rapport aux prévisions qui s'explique par les variations suivantes :			
Maintien ou augmentation des subventions de nos principaux financeurs :			
> Conseil régional d'Île-de-France	2 795 000	2 795 000	
> Mairie de Paris	58 000	40 000	18 000
> ARS Île-de-France, projets reconduits	553 149	400 930	108 052
. programme d'accompagnement des professionnels	110 130	105 390	
. programme de prévention auprès des publics spécifiques	160 930	154 000	
. programme d'accès aux droits/soins (améliorer le parcours de prév°)	28 009	26 800	
. programme feel good : travail des forces pour améliorer le climat scolaire (année scolaire /cf. Produits perçus d'avance subvention 2023-2024 (83 870 €)	33 548	81 430	
> ARS Île-de-France, augmentation de la dotation			
. accompagnement des jeunes en CEJ sur la Seine-Saint-Denis en s'appuyant sur les CPS (nouveau projet)		33 310	
. Mois sans tabac (accompagnement à l'arrêt du tabac)	10 000		
. programme de promotion de la vaccination HPV	154 320		
. formation et accompagnement des Etudiants Relais Santé (universités)	50 000		
. module d'autoformation sur santé sexuelle pour les professionnels du Dép 77 (SPOC)	6 212	25 618	
Financements sur plusieurs années civiles ou scolaires (de 1 à 3 ans) :			
> CNAM - Formation des professionnels et création d'un jeu vidéo sur mobile qui fait changer de regard sur les addictions (2021-2023)	186 550	187 440	-890
> DIRPJJ - stage justice de proximité (2021-2022-2023)	62 175	59 735	2 440
> INCA - programme Tabado (accompagnement à l'arrêt du tabac)	134 951	118 494	16 457
> INCA - projet réduire les exposition en milieu scolaire Plan zéro expo	22 222		
Financements 2022 non reconduits			
> CPAM 91 - jeunes engagés en santé	- 2 360	5 760	
> MEAE/DGS/ANRS - Stand France à la 24è conférence Internationale Aids Montréal	-10 000	40 000	
> MILDECA 75 - dispositif d'aller-vers à destination des publics et territoires prioritaires thématique prévention consommation drogues		10 610	- 10 610
Chapitre 75	451	3 910	-3 459
Produits divers de gestion courante			
Régularisation de comptes tiers			

	<u>2023</u>	<u>2022</u>	<u>écarts</u>
Chapitre 76	4 596	696	3 900
Produits financiers			
Ils concernent les plus-values générées par les placements sans risques à court terme.			
Chapitre 77	30 000		30 000
Produits exceptionnels			
Vente d'une unité mobile de prévention, un nouvel achat est prévu en 2024			
Chapitre 78			
781 - Reprise sur provisions et créances irrécouvrables			
789 - Report ressources non utilisées des exercices antérieurs :	300 719	370 588	-69 869
Il s'agit de la reprise en produits des fonds dédiés inscrits au 31/12 N-1 et utilisés au cours de l'exercice N, soit :			
• programmes accompagnement professionnels & publics spécifiques (ARS IdF)		25 052	
• programme Feel Good 2020-2021-2022-2023-2024 (ARS IdF)	67 050	49 409	
• programme Universanté 2022-2023-2024 (ARS IdF)	63 107	46 813	
• projet recherche-action sur la vaccination HPV Seine-Saint-Denis (ARS IdF)	17 088	11 740	
• projet accès aux soins et aux droits en santé sexuelle Access (ARS IdF)	3 000	9 018	
• parcours check ta conso (DD ARS 93)		32 570	
• programme Tabado (INCA)	41 632	48 529	
• activité physique projet move'up (Mairie de Paris + Agence Ntal Sport)	9 056	15 944	
• actions d'aller vers/Par et pour (Mildeca75)		10 610	
• Changer nos regards sur les addictions (CNAM)	93 785	117 904	
• Diverses	6 000		
Chapitre 79	26 016	48 445	22 429
Transfert charges d'exploitation			
Versements de l'Etat dans le cadre de contrats aidés	23 416	8 914	- 19 129
> Contrat CUI-CAE + contrats d'apprentissage			
Versements de l'Opco formation professionnelle continue	2 600	5 900	- 3 300
> Remboursement financement OPCO formation salariés			

Compte de résultat - détail des charges

Chapitres	Postes	2023	2022	Evol %
60	Achats	138 487	178 685	-22 %
604	Achat d'études et prestations de services	30 000	128 000	-77%
6061	Achats de matières et fournitures non stockables (fluides)	10 763	302	3462 %
60631	Achat non stockés matières et fournitures (petit équipement)	7 504	2 136	251 %
60632	Achat non stockés matières et fournitures (produits d'entretien)	564	719	-22 %
6064	Achat non stockés matières et fournitures (fourn admn. et bureautique)	12 962	5 088	155 %
	Achat non stockés matières et fournitures (sur projets)	41 066	17 382	136 %
	Achat non stockés matières et fournitures (outils de prévention)	18 581	16 651	12%
607	Achats pour vente	17 045	8 406	103%
61	Services extérieurs	447 880	636 851	-30%
611	<u>Sous-traitance générale</u>	<u>70 656</u>	<u>61 126</u>	16 %
	<i>Projets VIH/SIDA(2021 campagne 40 ans de l'épidémie et sondage)</i>	6 600	29 937	-78 %
	<i>Site internet et réseaux sociaux</i>	8 583	9 266	-7 %
	<i>Ateliers numériques défi sportif jeu kiplin (encourager l'activité physique)</i>		8 400	
	<i>Dépenses de communication institutionnelle</i>	4 043	13 523	-70 %
	<i>Divers projets ponctuels</i>	6 550		
613/614	Locations immobilières et charges locatives	254 337	450 000	-43%
	Locations mobilières	48 536	47 873	1 %
	Locations projets événementiels (stands+ Aids 2022)		13 980	1065 %
615	Entretien, réparations, maintenance	24 726	18 798	32 %
616	Primes d'assurance	13 980	8 601	51 %
618	Documentation générale et technique	19 749	18 581	6 %
	Inscription colloques	1 730	3 315	-48%
	Outil de programmation des animations	15 140	14 577	4 %
62	Autres services extérieurs	933 411	715 060	31 %
622	Rémunération d'intermédiaires et d'honoraires	<u>742 075</u>	<u>544 868</u>	36%
	<i>Programmes de prévention en éducation pour la santé</i>	411 718	363 281	13%
	<i>Accompagnement des professionnels (formation/accompagnement projets)</i>	124 132	99 734	24%
	<i>Commissariat aux comptes, cabinet paies, juridiques, réglementaires</i>	38 348	31 706	21%
	<i>Agence de recrutement</i>	9 600		
	<i>Frais d'agence nouveaux locaux</i>	86 760		
	<i>Graphisme</i>	31 117	18 858	65%
	<i>Etude d'impact changer notre regard sur les addictions</i>	34 640	30 140	15%
	<i>Divers projets</i>	5 760	1 150	
623	Publicités, publications, relations publiques	60 438	63 289	-5%
624	Transports de biens	2 202	3 037	-27%
625	Déplacements, missions et réceptions	12 736	4 361	192%
	Frais de déménagement	18 214		
	Déplacements, missions et réceptions programmes de prévention	22 241	24 825	10%
	Déplacements, missions et réceptions événementiel (dont Aids Montréal)		15 272	
626	Frais postaux et frais de télécommunications	45 920	39 586	16%
627	Services bancaires et assimilés	3 247	3 008	8%
628	Formations du personnel dont contrat aidés	26 339	16 815	57%
63/64	Taxes, salaires et charges sociales	2 806 601	2 583 379	9 %
633	Taxes diverses		1 383	
647	Médecine du travail	6 132	6 497	-6 %
647	Participation actions sociales et culturelles	16 000	17 199	-7 %
641/648	Rémunérations brutes & charges sociales, fiscales du personnel	<u>2 784 469</u>	<u>2 558 300</u>	9 %
	<i>Rémunérations brutes & charges sociales, fiscales du personnel</i>	2 781 402	2 525 660	10 %
	<i>Stagiaires, services civiques</i>	3 067	32 640	-91 %

65	Autres charges de gestion courante	32	5 467	-99 %
66	Charges financières			
671	Charges exceptionnelles sur opération de gestion	28	0	
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	59 146	91 356	-35 %
	Dotation aux amortissements sur matériel		21 356	
	Dotation aux provisions pour indemnité de départ à la retraite		70 000	
689	Engagements à réaliser sur ressources affectées des ex. antérieurs	422 240	239 938	76 %
	Conseil régional d'Île-de-France - projet 30 ans des 3000	33 000		
	Conseil régional d'Île-de-France – projet sport et santé	26 170		
	Conseil régional d'Île-de-France – campagnes de prévention	30 000		
	ARS Île-de-France - projet accompagnement des jeunes CEJ du 93		33 310	
	ARS Île-de-France - programme Feel Good	5 008	67 050	
	ARS Île-de-France – projet universanté (Etudiants relais santé)	16 873		
	ARS Île-de-France – projet « Promotion de la vaccination HPV »	131 043		
	INCA - programme Tabado (accompagnement à l'arrêt du tabac)	7 566	41 631	
	INCA - projet « Ensemble, pour un nouveau parcours santé et prévention en collège (Plan zéro expo)	17 379		
	CNAM - projet changer notre regard sur les addictions	149 481	93 785	
	Divers projets	5 720		
Sous-total des charges		4 808 066	4 450 764	8 %
Résultat de l'exercice (excédent)			15 449	
TOTAL DES CHARGES		4 808 066	4 466 213	8 %

Analyse des dépenses

Analyse générale

En 2023, les dépenses consommées s'élèvent à 4 808 066 €, soit une diminution de 357 303 € par rapport à l'exécution 2022.

Elles se répartissent en :	2023	2022	écarts
• achats (chapitre 60)	138 487	178 685	-40 199
• services extérieurs (chapitre 61)	447 880	636 851	-188 971
• autres services extérieurs (chapitre 62)	933 411	715 060	218 351
• charges relatives aux charges fiscales et de personnel (chap. 63 & 64)	2 806 601	2 583 379	223 222
- rémunérations brutes, ch. sociales, fiscales du personnel	2 781 402	2 525 660	255 743
- stagiaires, services civiques	3 067	32 640	- 29 573
- autres impôts et taxes (compte 637)	0	1 383	
- autres charges de personnel (compte 647)	6 132	6 497	
- participation actions sociales et culturelles (compte 647)	16 000	17 199	
• autres charges de gestion courante (chapitre 65)	32	5 467	-5 435
• charges financières (chapitre 66)	0	0	0
• charges exceptionnelles sur opération de gestion(chapitre 67)	0	28	- 28
• dotations aux amortissements(compte 681)	59 416	21 356	38 060
• dotations aux provisions indemnités fin de carrière (compte 681)	0	70 000	-70 000
• engagements à réaliser s/ressources affectées exercices ant. (cpte 689)	422 240	239 938	182 302
	4 808 066	4 450 764	357 303

Analyse détaillée

Chapitre 60	138 487	178 685	-40 199
Achats			
Ils comprennent :			
• la variation de stocks de marchandises (compte 603)	0	0	
• les achats d'études et de prestations de services (compte 604)	30 000	128 000	-98 000
• les achats de matériel, équipement et travaux (compte 605)	0	0	
• la consommation en électricité, eau, essence (compte 6061)	10 763	302	10 461
• les achats de petit équipement (compte 60631)	7 504	2 136	5 369
• les achats de fournitures d'entretien (compte 60632)	564	719	-155
• les achats de fournitures admin. et bureautiques (cpte 6064)	12 962	5 088	7 874
• les achats de fournitures admin. et bureautiques sur projets (cpte 6064)	41 066	17 382	23 684
• les achats non stockés matières et fournitures (outils de prévention)	18 581	16 651	1 930
• les achats pour vente (outils pédagogiques) (compte 607)	17 045	8 406	8 639

L'écart de - 40 199 € s'explique principalement :

> par la prestation de service de l'éditeur de jeu Gamabilis pour la poursuite de la conception du jeu mobile « purple town »
Changer notre regard sur les addictions année 2023: 30 000 euros, financement Cnam (contre 128 000 euros en 2022).

> par la présence depuis avril 2023 des dépenses en électricité des nouveaux locaux (pour rappel à Pantin forfait globalisé dans la ligne loyer/charges locatives).

> par l'augmentation du poste fournitures administratives liées aux projets notamment universanté et Feel Good mais également les nouveaux locaux (+ 23 684)

> par l'achat d'outils pédagogiques pour la vente d'une mallette pédagogique (2022-2023)

	2023	2022	écarts
Chapitre 61	447 880	636 851	-188 971
Services extérieurs			
Ils regroupent :			
• la sous-traitance générale (compte 611)	70 656	61 126	9 530
Ateliers, applications, jeux numériques		8 400	- 8 400
Améliorations fonctionnalités site internet	8 583	9 266	- 683
Mission de conseil sur l'offre de service et image de l'association	44 880		44 880
Projets VIH (en 2022 Aids et sondage)	6 600	29 937	- 23 337
Projets divers (feel-good / tabado /Universanté/ RA...)	10 593	13 523	- 2 930
• les locations et charges locatives (compte 6132/614)	254 337	450 000	- 195 663
• les locations parkings/garde meuble (compte 613)	15 512	11 160	4 352
• les locations mobilières (compte 613)	33 024	36 713	-3 689
• les locations mobilières événementiel (compte 613) Aids 2022		13 980	- 13 980
• les charges d'entretien, de réparation, de maintenance (cpte 615)	24 726	18 798	5 928
• les primes d'assurance (compte 616)	13 006	8 601	4 405
• la documentation générale et technique, divers (cpte 618)	19 749	18 581	1 168
• les inscriptions colloques, séminaires, divers (cpte 618)	1 730	3 315	-1 585
• l'outil de programmation des actions /reporting indicateurs (cpte 618)	15 140	14 577	563

La sous-consommation de 188 971 € en 2023 s'explique :

Par le recours à de la sous-traitance plus importante en 2022 sur des projets ponctuels (compte 611) :

> la mission de conseil sur l'offre de service et image de l'association réalisé par l'agence Kantar (+ 44 880 €)

> la baisse de loyer et charges locatives (-195 663 €) qui a été réaffectée sur les postes fluides (cpte 606) ; entretien et maintenance contrats nouveaux locaux (cpte 615), taxes bureaux (cpte 633), et réévaluation de l'ensemble des salaires de 3.5% validée en novembre 2022)

Chapitre 62	933 411	715 060	218 351
Autres services extérieurs			
Ils sont constitués par :			
• les rémunérations d'honoraires prog. de prévention EPS (compte 622)	411 718	363 281	48 437
• les rémunérations d'honoraires prog. accompagnement des professionnels	124 132	99 734	24 399
• les rémunérations d'honoraires CAC, paies, juridique (compte 622)	38 348	31 706	6 642
• les rémunérations d'honoraires agence de recrutement (compte 622)	9 600		9 600
• les rémunérations d'honoraires agence immobilière (compte 622)	86 760		86 760
• les rémunérations d'honoraires graphisme (compte 622)	31 117	18 858	12 259
• les rémunérations d'honoraires changer notre regard addictions (cpte 622)	34 640	30 140	4 500
• les rémunérations d'honoraires divers (compte 622)	5 760	1 150	4 610
• les frais de publicité, de publications (compte 623)	60 438	63 289	-2 851
• les frais de transports de biens (compte 624)	2 202	3 037	-834
• les frais de déplacements, missions, réceptions fonctionnement (compte 625)	8 258	4 361	3 897
• les frais de réceptions inauguration nouveaux locaux (compte 625)	4 478		4 478
• les frais de déménagement (compte 625)	18 214		18 214
• les frais de déplacements, missions, réceptions programmes (compte 625)	22 241	24 825	- 2 584
• les frais de déplacements, missions, réceptions Stand France Aids (cpte 625)		15 272	- 15 272
• les frais postaux et frais de télécommunications (compte 626)	45 920	39 586	6 334
• les frais bancaires et assimilés (compte 627)	3 247	3 008	238
• les formations du personnel (compte 628)	26 339	16 815	9 524

Sur-consommation de 218 351 € par rapport à 2022 se justifie principalement par :

> Au poste rémunérations d'honoraires (compte 622 : + 186 047 euros)

- recours à des animateurs/animateuses de prévention externes pour réaliser les actions de terrain des nouveaux projets, recours également à des formateurs experts externes pour faire face à l'augmentation des stages de formation ou d'accompagnements pour les professionnels + 67 436 euros (cf. augmentation des ressources propres compte 706)
- commandes ponctuelles : recours à une agence de recrutement pour le poste de DG (+ 9 600 euros) ; frais agence Immobilière (+ 86 760 euros)

> frais de déménagement (compte 625) : 18 214 euros

	2023	2022	écarts
Chapitre 63 et 64	2 806 601	2 583 379	223 222
Taxes, salaires et charges sociales			
L'augmentation de 148 018 € s'explique par les mouvements du personnel intervenus au cours de l'année 2022.			
Nous comparons ici les charges globalisées des chapitres 63 et 64, à l'exception des comptes suivants :			
• Taxes diverses		1 383	- 1 383
• médecine du travail (changement base tarifaire, compte 647)	6 132	6 497	- 365
• participation actions sociales et culturelles (compte 647)	16 000	17 199	- 1 199
Rémunérations brutes, charges sociales, fiscales du personnel	<u>2 784 469</u>	<u>2 558 300</u>	<u>226 169</u>
Rémunérations du personnel	2 781 402	2 525 660	255 743
Indemnités stagiaires et volontaires en service civique	3 067	32 640	- 29 573

Le différentiel de 223 222 €, provient :

> de l'augmentation des salaires de 3.5%

> de la mise en place de 6 contrats d'apprentissage dont 4 en animation

> de la création d'un poste de coordination du projet promotion de la vaccination HPV

> du recours plus important de personnel pour la réalisation des nouveaux projets

> d'une part de l'indemnité de départ de la DG

> accueil moins important de stagiaires lié au déménagement

Au 31/12, le Crips compte 41 ETP.

Chapitre 65	32	5 467	- 5 435
Autres charges de gestion courante			
Rachat de droits sur brochures, visuels			
Pertes sur créances irrécouvrables (formation/outils pédagogiques)			
Chapitre 66	0	0	
Charges financières			
Chapitre 67	0	28	- 28
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0	28	
Principalement régularisation sur dépôt de garantie anciens locaux			

	2023	2022	écarts
Chapitre 68	59 416	91 356	- 31 940
Dotations aux amortissements et aux provisions			
Dotation aux amortissements sur matériel	59 416	21 356	38 060
Dotation aux provisions pour indemnité de départ à la retraite		70 000	- 70 000

Certaines immobilisations non encore amorties liés aux locaux, vente de l'unité mobile ont été soldé et amortissement des travaux sur 6 ans

	2023	2022	écarts
Compte 689	422 240	239 938	182 302
Engagements à réaliser sur ressources affectées			
Il s'agit de la part des ressources de l'exercice N affectées par les financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu être utilisée en partie dans l'exercice conformément aux engagements pris :			
• projet 30 ans des 3000 (Conseil régional d'Île-de-France)	33 000		
• sport et santé (Conseil régional d'Île-de-France)	26 170		
• campagnes de prévention (Conseil régional d'Île-de-France)	30 000		
• financement ARS ÎdF - universanté	16 873		
• financement ARS ÎdF - promotion de la vaccination HPV (ARS IdF)	131 043		
• financement ARS ÎdF - programme Feel Good	5 008	67 050	
• financement ARS ÎdF - projet accompagnement des jeunes CEJ du 93		33 310	
• financement ARS ÎdF - programme Access		3 000	
• financement INCA - programme Tabado	7 566	41 631	
• financement INCA - projet « Ensemble, pour un nouveau parcours santé et prévention en collège (Plan zéro expo)	17 379		
• financement CNAM - changer notre regard sur les addictions	149 481	93 785	
• financement divers	5 720		

Le budget 2023 se traduit en terme d'indicateurs d'activité :

Le Crips a réalisé **4 803** actions en promotion de la santé en Île-de-France, réparties comme suit :

	2021	2022	2023
Paris (75)	778	930	1 075
Seine-et-Marne (77)	523	534	718
Yvelines (78)	276	233	184
Essonne (91)	351	286	507
Hauts-de-Seine (92)	300	343	418
Seine-Saint-Denis (93)	898	1164	1 022
Val-de-Marne (94)	396	441	419
Val-d'Oise (95)	404	403	460

3 926	4 334	4 803
--------------	--------------	--------------

Activité du centre de formation hors Île-de-France : 63 stages (163 jours)

	2021	2022	2023
Education à la sexualité	1 523	1 785	2 179
Prévention consommation de drogues	796	811	878
Hygiène de vie (écrans/jeux vidéos ; nutrition/image du corps)	304	410	527
Bien-être / Santé mentale	713	902	1 081
Transversale	557	406	86
Autres thématiques (méthodologie de projets/design thinking...)	33	20	52

3 926	4 334	4 803
--------------	--------------	--------------

BENEFICIAIRES DIRECTS	En IDF
Lycées	54 335
Apprentis	7 100
Collégiens	8 850
Elèves d'école primaire	1 160
Parents	1 620
Etudiants	150
Jeunes LGBTQI+	120
Jeunes en insertion	3 525
Personnes en situation de handicap	3 936
Personnes migrantes	6 425
Jeunes et adultes PJJ	1 104
Bénéficiaires d'actions de l'aller-vers (maraudes)	750
Bénéficiaires d'événements	6 288
Futures professionnels et professionnels accompagnés et formés	6 185
Total	101 548

CENTRE REGIONAL D'INFORMATION ET DE PREVENTION DU SIDA ET POUR LA SANTE DES JEUNES

16, rue de l'Évangile
75018 PARIS

Rapports du Commissaire aux Comptes

Exercice clos le 31 Décembre 2023

Bilan & compte de résultat

**Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 Décembre 2023**

Aux membres de l'Association,

- **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du **CENTRE REGIONAL D'INFORMATION ET DE PREVENTION DU SIDA ET POUR LA SANTE DES JEUNES** relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

- **Fondement de l'opinion**

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} Janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.



- **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant.

Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- **Vérification des documents adressés aux membres de l'Association**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier et dans les autres documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

- **Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement de l'Association relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de dissoudre l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.



- **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Voisins-le-Bretonneux,
Le 04 Juin 2024

Le Commissaire aux Comptes

QUALAUDIT
Stéphane NICOL



ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

CRIPS ILE DE FRANCE

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le				Exercice précédent	
	31/12/2023 (12 mois)				31/12/2022 (12 mois)	
	Brut	Amort. & IProv	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	70 017	70 017	0	0,00	0	0,00
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	386 862	184 630	202 232	9,77	92 718	4,56
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	47 000		47 000	2,27		
TOTAL (I)	503 879	254 647	249 232	12,04	92 718	4,56
STOCKS ET EN COURS:						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Créances usagers et comptes rattachés	786 641	12 566	774 075	37,40	717 196	35,30
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel	529		529	0,03	2 250	0,11
. Organismes sociaux	14 841		14 841	0,72	4 978	0,25
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	7 867		7 867	0,38	11 233	0,55
Valeurs mobilières de placement	229		229	0,01	229	0,01
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	1 010 698		1 010 698	48,84	1 188 534	58,51
Charges constatées d'avance	12 090		12 090	0,58	14 295	0,70
TOTAL (II)	1 832 894	12 566	1 820 328	87,96	1 938 715	95,44
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	2 336 773	267 213	2 069 561	100,00	2 031 433	100,00

CRIPS ILE DE FRANCE

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:				
FONDS PROPRES				
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Ecarts de réévaluation				
Réserves	233 131	11,26	217 682	10,72
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	-5 265	-0,24	15 449	0,76
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports	97 998	4,74	97 998	4,82
. Legs et donation				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Ecarts de réévaluation				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (commodat)				
TOTAL(I)	325 864	15,76	331 129	16,30
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	280 000	13,53	280 000	13,78
TOTAL (II)	280 000	13,53	280 000	13,78
FONDS DEDIÉS				
. Sur subventions de fonctionnement	468 478	22,64	346 957	17,08
. Sur autres ressources				
TOTAL(III)	468 478	22,64	346 957	17,08
DETTES				
Emprunts et dettes assimilées				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	93 060	4,50	82 904	4,08
Autres	484 091	23,39	519 344	25,57
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	418 068	20,20	471 099	23,19
TOTAL(IV)	995 219	48,09	1 073 347	52,84
Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF	2 069 561	100,00	2 031 433	100,00
ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

CRIPS ILE DE FRANCE

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%			
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Ventes de marchandises	18 130		18 130	2,89	20 652	5,59	-2 522	-12,30
Production vendue de biens								
Prestations de services	609 701		609 701	97,11	348 944	84,41	260 757	74,73
Montants nets produits d'expl.	627 832		627 832	100,00	369 596	100,00	258 236	69,87
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation			3 813 187	607,36	3 672 977	993,76	140 210	3,82
Cotisations			450	0,07	350	0,09	100	28,57
(+)Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			300 719	47,90	370 588	100,27	-69 869	-18,84
Autres produits			1	0,00	3 560	0,96	-3 559	-99,96
Reprise sur provisions, dépréciations								
Transfert de charges			26 016	4,14	48 445	13,11	-22 429	-46,29
Sous-total des autres produits d'exploitation			4 140 373	659,47	4 095 920	N/S	44 453	1,09
Total des produits d'exploitation (I)			4 768 205	759,47	4 465 517	N/S	302 688	6,79
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Exédent transféré (II)								
PRODUITS FINANCIERS:								
De participations			4 596	0,73	696	0,19	3 900	560,34
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif								
Autres intérêts et produits assimilés								
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (III)			4 596	0,73	696	0,19	3 900	560,34
PRODUITS EXCEPTIONNELS:								
Sur opérations de gestion								
Sur opérations en capital			30 000	4,78			30 000	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Total des produits exceptionnels (IV)			30 000	4,78			30 000	N/S
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			4 802 801	764,98	4 466 213	N/S	336 588	7,54
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT			-5 265	-0,83			-5 265	N/S
TOTAL GENERAL			4 808 066	765,82	4 466 213	N/S	341 853	7,65
CHARGES D'EXPLOITATION:								
Achats de marchandises			17 045	2,71	8 406	2,27	8 639	102,77
Variations stocks de marchandises								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements								
Autres achats non stockés			121 441	19,34	170 279	46,07	-48 838	-28,67
Services extérieurs			447 881	71,34	636 851	172,31	-188 970	-29,68
Autres services extérieurs			933 411	148,67	715 060	193,47	218 351	30,54
Impôts, taxes et versements assimilés			255 835	40,75	220 004	59,53	35 831	16,29
Salaires et traitements			1 806 725	287,77	1 643 736	444,74	162 989	9,92
Charges sociales			674 986	107,51	659 277	179,38	15 709	2,38
Autres charges de personnel			69 054	11,00	60 362	16,33	8 692	14,40
Subventions accordées par l'association								

CRIPS ILE DE FRANCE

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations							
.Sur immobilisations : dotation aux amortissements	31 958	5,09	21 356	5,78	10 602	49,64	
.Sur immobilisations : dotation aux dépréciations							
.Sur actif circulant : dotation aux dépréciations	12 566	2,00			12 566	N/S	
.Pour risques et charges : dotation aux provisions			70 000	18,94	-70 000	-100,00	
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	422 240	67,25	239 938	64,92	182 302	75,98	
Autres charges	32	0,01	5 467	1,48	-5 435	-99,40	
Total des charges d'exploitation (I)	4 793 175	763,45	4 450 737	N/S	342 438		
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun							
Déficit transféré (II)							
CHARGES FINANCIÈRES:							
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions							
Intérêts et charges assimilées							
Différences négatives de change							
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements							
Total des charges financières (III)							
CHARGES EXCEPTIONNELLES:							
Sur opérations de gestion			28	0,01	-28	-100,00	
Sur opérations en capital							
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions	14 891	2,37			14 891	N/S	
Total des charges exceptionnelles (IV)	14 891	2,37	28	0,01	14 863	N/S	
Participation des salariés aux résultats (V)							
Impôts sur les sociétés (VI)							
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	4 808 066	765,82	4 450 764	N/S	357 302	8,03	
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT			15 449	4,18	-15 449	-100,00	
TOTAL GENERAL	4 808 066	765,82	4 466 213	N/S	341 853	7,65	
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE							
PRODUITS :							
Bénévolat	63 248		59 133				
Prestations en nature							
Dons en nature							
TOTAL	63 248		59 133				
CHARGES :							
Secours en nature							
Mise à disposition gratuite de biens et services							
Prestations							
Personnel bénévole	63 248		59 133				
TOTAL	63 248		59 133				

Annexe



Qualaudit

COMMISSAIRE AUX COMPTES

PREAMBULE

Le Crips a pour objet, dans le respect et la promotion de l'équité territoriale, de créer, mettre en œuvre, appuyer, relayer des actions de prévention, d'information, d'accompagnement, de soutien et de recherche dans les domaines de la lutte contre le sida et de la prévention santé jeunesse, plus particulièrement dans les domaines de la vie affective et sexuelle, la contraception, les addictions, le bien-être, la santé mentale et la prévention du suicide, la lutte contre les discriminations.

Les ressources de l'association se composent :

- du montant des subventions ou cotisations versées par ses membres actifs. Le montant des cotisations des membres actifs est fixé annuellement par le Conseil d'administration.
- des subventions de personnes morales qui souscrivent aux objectifs de l'association
- des dons, legs ou autres participations financières de personnes morales tierces qui souscrivent aux objectifs de l'association
- du produit de la vente d'outils et de prévention et des rétributions pour services rendus.

L'exercice social clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 752 029,15 E.

Le résultat net comptable est un déficit de 5 264,98 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 31/05/2024 par les dirigeants.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

METHODE GENERALE

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en EUROS.

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés (ou sont directement inscrits en charges) dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

Amortissement et dépréciation de l'actif :

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.

Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Créances :

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

Annexe (suite)**NOTES SUR LE BILAN ACTIF***Immobilisations*

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	70 017			70 017
Immobilisations corporelles	277 350	156 363	46 851	386 862
Immobilisations financières		47 000		47 000
TOTAL	347 367	203 363	46 851	503 879

Amortissements

Immobilisations amortissables	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	70 017			70 017
TOTAL I	70 017			70 017
Terrains				
Constructions				
sur sol propre				
sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements				
Installations techniques, matériel, outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements divers		9 432		9 432
Matériel de transport	51 043		24 850	26 192
Matériel de bureau et informatique	133 589	37 418	22 001	149 006
Emballage récupérables et divers				
TOTAL II	184 631	46 849	46 851	184 630
TOTAL GENERAL (I+II)	254 648	46 849	46 851	254 647

Etat des créances et charges constatées d'avance

Créances	Montant brut	Echéances jusqu'à 1 an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé:			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres créances			
Créances de l'actif circulant:			
Créances usagers			
Autres créances	787 170		
Charges constatées d'avance	12 090		
TOTAL	799 260		

Etat des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Participations ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	
Subventions/financements	
Autres produits à recevoir	16 841
TOTAL	16 841

Annexe (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise	97 998				97 998
Dont générosité du public					
Ecart de réévaluation					
Dont générosité du public					
Réserves	217 682	15 449			233 131
Dont générosité du public					
Report à nouveau					
Dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	15 449	-15 449			-5 265
Dont générosité du public					
Situation nette	331 129				325 864
Situation nette dont générosité du public					
Fonds propres consommables					
Dont générosité du public					
Subventions d'investissement					
Dont générosité du public					
Provisions réglementées					
Dont générosité du public					
TOTAL	331 129				325 864
TOTAL dont générosité du public					

Analyse des fonds dédiés

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIÉS 2023					
Ressources	Nature des fonds dédiés à réaliser sur ressources de subv	Fonds à engager en début d'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagements à réaliser sur ressources aff.	Fonds restants à engager en fin d'exercice
		A	cpte 789400 B	cpte 689400 C	D=A-B+C
Conseil régional Île-de-France	Développement du module Dendreo/indicateurs	11 767	0		11 767
ARS Île-de-France	Promotion de la vaccination HPV sur le dép. 93	17 088	17 088		0
ARS Île-de-France	Universanté (ambassadeurs relais santé)	63 107	63 107		0
Conseil régional Île-de-France	Brochure IST à destination des professionnels	6 000	6 000		0
Agence Nationale du sport	Activité physique (année scolaire 2022-2023)	9 056	9 056		0
CNAM	Changer nos regards sur les addictions (2022)	93 785	93 785		0
CPAM 91	Jeunes engagés en santé	1 162	0		1 162
INCA	Tabado avenant 4 (092022-082023)	41 632	41 632		0
ARS Île-de-France	Feel Good (année scolaire 2022/2023)	67 050	67 050		0
ARS Île-de-France	Access (année 2022)	3 000	3 000		0
ARS Île-de-France	Accompagnement des jeunes en CEJ sur le dép. 93	33 310	0		33 310
ARS Île-de-France	Promotion de la vaccination HPV > oct 2023			131 043	131 043
CNAM	Changer nos regards sur les addictions (2023)			149 481	149 481
INCA	Tabado avenant 4 (092023-082024)			7 566	7 566
INCA	Zéro expo : parcours santé et prévention en collège			17 379	17 379
ARS Île-de-France	Feel Good (année scolaire 2023/2024)			5 008	5 008
ARS Île-de-France	Universanté (ambassadeurs relais santé 2023/2024)			16 873	16 873
Dir PJJ	Stages de proximité			5 720	5 720
Conseil régional Île-de-France	30 ans des 3000 scénarios contre un virus			33 000	33 000
Conseil régional Île-de-France	Sport et santé			26 170	26 170
Conseil régional Île-de-France	Campagne de prévention jeunesse			30 000	30 000
	TOTAL	346 957	300 719	422 240	468 478

Les ressources externes obtenues des dons, des legs ou via des subventions, affectées à des projets précis et non encore utilisés conformément à l'engagement pris à l'égard des financeurs sont portés en fin d'exercice au passif du bilan au poste « Fond dédiés ».

Au compte de résultat sont enregistrés :

- En charges dans le poste « engagements à réaliser sur ressources affectées », les dons et legs reçus dans l'exercice et non utilisés à la clôture
- En produits dans le poste « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs », la reprise des sommes inscrites en fonds dédiés, au fur et à mesure que les dépenses relatives aux projets sont engagées.

Provisions pour risques et charges

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminution Reprises de l'exercice	A la clôture
Provisions pour investissement				
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pensions obligatoires similaires	280 000			280 000
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL (II)	280 000			280 000
TOTAL GENERAL (I+II)	280 000			280 000
Dont dotations et reprises				
- d'exploitation				
- financières				
- exceptionnelles				

Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	93 060	93 060		
Dettes fiscales et sociales	484 091	484 091		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	418 068	418 068		
TOTAL	995 219	995 219		

Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	84 401
Dettes fiscales et sociales	255 855
Autres dettes	
TOTAL	340 256

Annexe (suite)**AUTRES INFORMATIONS***Engagements pris en matière de pensions, retraite et engagements assimilés*

L'association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.

Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

L'engagement total en fonction des hypothèses retenues est de 363 659 euros.

L'association a décidé de passer une provision partielle en vue de constituer le montant total de l'engagement sur une période maximale de 5 exercices. Le montant total provisionné est de 280 000 euros. Au regard du départ de Bénédicte Astier et Gabriel Féménias l'association a décidé de ne rien provisionner pour l'exercice 2023.

Engagement à	Montant
moins d'un an	74 719,62
1 à 5 ans	96 288,12
6 à 10 ans	7 672,59
11 à 20 ans	128 870,38
21 à 30 ans	50 189,90
plus de 30 ans	5 918,04
Total	363 658,65

Hypothèses de calcul retenues :

- départ à la retraite à l'âge de 60/64 ans (âge légal de départ)
- turn over fort
- taux d'inflation de 3,2%
- table de mortalité : INSEE 2024

Rémunération des cadres dirigeants

La loi n°2006-586 du 23 mai 2006, relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif prévoit une meilleure transparence et une plus grande précision dans l'affichage des rémunérations des dirigeants.

L'article 20 stipule que "les associations dont le budget annuel est supérieur à 150 000E et recevant une ou plusieurs subventions de l'Etat ou d'une collectivité territoriale dont le montant est supérieur à 50 000E doivent publier chaque année dans le compte financier les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que les avantages en nature.

C'est en conformité avec ces dispositions réglementaires que le Crips fait mention dans son annexe financière de façon globalisée des 3 rémunérations de l'équipe de Direction qui concerne les directeurs généraux et la directrice financière.

Le montant des rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature s'élèvent sur l'exercice à 150 723 euros.

Avantages en nature et remboursements des frais aux administrateurs

Conformément à l'article 11 des statuts de l'association qui stipule "les membres du CA ne peuvent recevoir aucune rétribution en raison des fonctions qui leur sont confiées. Des remboursements de frais sont seuls possibles. Ils doivent faire l'objet d'une décision expresse du CA, statuant hors de la présence des intéressés ; des justifications doivent être produites qui font l'objet de vérifications."

Cette année le Crips n'a pris en charge aucune somme.

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Cadres	13	0
Non cadres	30	0
TOTAL	43	0

Nature et évaluation des contributions volontaires

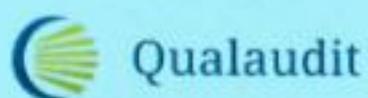
Conformément au règlement comptable CRC 99-01, les contributions volontaires ont fait l'objet d'une valorisation dans les conditions suivantes :

Le personnel mis à disposition gratuite du CRIPS (service civique et bénévoles) est valorisé sur la base d'un smic majorée de 43% au titre des charges sociales, soit un montant de 63 248 Euros.

Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 11 160E.

Rapport Spécial



COMMISSAIRE AUX COMPTES

Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées

Aux membres de l'Association,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

En application des dispositions de l'article L. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisé des conventions mentionnées à l'article L.612-5 du code de commerce qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé :

CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE

Les produits relatifs aux subventions accordées par le Conseil Régional d'Ile de France comptabilisés sur l'exercice clos le 31 Décembre 2023, s'élèvent à **2 795 000 €**.

Administrateurs concernés : Mesdames **Farida ADLANI, Charlotte BAELE, Sylvie CARILLON, Stéphanie LE MEUR, Charlotte LIVERT-ALBANEL, Sandrine LAMIRE BURTIN, Catherine MICHAUD, Christel ROYEL** et Messieurs **Jean-Luc DUMESNIL** et **Ludovic TORO**.

AGENCE REGIONALE DE LA SANTE D'ILE DE FRANCE

Les produits relatifs aux subventions accordées par l'Agence Régionale de la Santé comptabilisés sur l'exercice clos le 31 Décembre 2023, s'élèvent à **729 089 €**.

Administrateurs concernés : Messieurs **Marc GUILLAUME** et **Eric QUENAUULT**.



MAIRIE DE PARIS

Les produits relatifs aux subventions accordées par la Mairie de Paris comptabilisés sur l'exercice clos le 31 Décembre 2023, s'élèvent à **58 000 €**.

Administrateurs concernés : Madame **Anne-Claire BOUX**

Fait à Voisins-le-Bretonneux,
Le 04 Juin 2024

Le Commissaire aux Comptes

QUALAUDIT
Stéphane NICOL

